

MANDAT DE TRANSMISSION

restaurer la confiance assuré – dentiste – prothésiste – mutuelle

AVEC CE MANDAT VOUS DONNEZ LE DROIT À VOTRE DENTISTE DE TRANSMETTRE À NOTRE DENTISTE CONSULTANT LES ÉLÉMENTS DE VOTRE DOSSIER.

NOTRE MUTUELLE S'ENGAGE SUR UN PLAN EN 3 POINTS:

Respect de la convention nationale des Chirugiens-Dentistes √ Respect du secret médical

√ Respect des bonnes pratiques médicales

(ou de son réprésentant légal) (OBLIGATOIRE)

Secret médical

La loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 sur les droits des malades a inséré dans le Code de santé publique un droit à l'accès direct des patients à leur dossier. Il s'agit d'un droit pour le patient, concrétisé au sein de l'article L1111-7 du code de la santé publique qui dispose :

.../... Toute personne a accès à l'ensemble des informations concernant sa santé détenues par des professionnels et établissements de santé, qui sont formalisées et ont contribué à l'élaboration et au suivi du diagnostic et du traitement ou d'une action de prévention, ou ont fait l'objet d'échanges écrits entre professionnels de santé, notamment des résultats d'examen, comptes rendus de consultation, d'intervention, d'exploration ou d'hospitalisation, des protocoles et prescriptions thérapeutiques mis en œuvre, feuilles de surveillance, correspondances entre professionnels de santé, à l'exception des informations mentionnant qu'elles ont été recueillies auprès de tiers n'intervenant pas dans la prise en charge thérapeutique ou concernant un tiers..../...

CE MANDAT AUTORISE VOTRE PRATICIEN À TRANSMETTRE <u>VOS</u> RADIOS ET DOCUMENTS RELATIFS À <u>VOTRE</u> SITUATION MÉDICALE À NOTRE MÉDECIN CONSULTANT

J'ai été informé que je dispose, à tout moment, de la possibilité de transmettre moi-même les pièces demandées à ma mutuelle

(LE BÉNÉFICIAIRE DES SOINS)		
Je soussigné(e),		
Nom :	Prénom :	
Adresse :		
CP Ville :		
Téléphone :	mail :	
Numéro adhérent :		
Concernant mon plan de traitement : Implanto	ologie 🗆 Prothèses 🗆 Maladie Parodo	ntale Orthodontie Dento-faciale
(LE DENTISTE)		
Donne le mandat à mon docteur		
Nom :	Prénom :	
Adresse :		
CP Ville :		
mail:	N° natio	onal : 🗆 🗆 🗆 🗆 🗆 🗆
Pour transmettre tout élément lié à ma	•	
 Devis complet Radio pré-opératoire panoramique 	Téléradio (radio de profil)Radio per-opératoire	Diagnostic et plan de traitementCharting ou fiche parodontale
Cone beam (scanner dentaire)	Radio per-operatoire Radio post-opératoire	Déclaration de conformité
• Empreintes optiques		
au		
Docteur Richard Régnier, Dentiste Consultant PRAECONIS - 6 rue Paul Morel - 70000 VESOUL		
7.5500 7.5500		
Faite à .		SIGNATURE DU BÉNÉFICIAIRE DES SOINS

PRÉCISIONS IMPORTANTES

<u>Essentiel</u>: la mutuelle ne demande pas de radio à visée administrative: toutes les radios (pré, per et post opératoire) que nous vous demandons font partie du <u>plan de traitement standard</u>, selon les données acquises de la science.

les radios panoramiques, rétroalvéolaires, Cone beam (scanner dentaire), téléradio (radio de profil) ou empreintes optiques doivent être datés et identifiés informatiquement conformément au code de la santé publique.

Les mentions manuscrites ne sont pas acceptées. Votre radiologue garantit des clichés d'une qualité suffisante et des radios lisibles et interprétables. Une capture d'écran depuis l'outil informatique de votre dentiste ou radiologue est acceptée.

QUELS DOCUMENTS TRANSMETTRE POUR UN REMBOURSEMENT RAPIDE?

Plan de traitement	Obtenir l'accord préalable de votre mutuelle	Vérifier le bon déroulement des soins	Valider les soins	Engager le remboursement des frais
IMPLANTS	Transmettre le devis de votre dentiste accompagné d'une <u>radio panoramique</u> pré-opératoire et/ ou cone beam	Transmettre une radio per-opératoire vérifiant la bonne pose des implants avant pose des prothèses	Transmettre une radio post-opératoire (après la pose des prothèses)	Transmettre votre facture nominative, détaillée acquittée
PROTHESES sur IMPLANTS (cas des dossiers sans couverture pour les implants)	Transmettre le devis de votre dentiste accompagné d'une radio per-opératoire (après la pose des implants mais avant celle des prothèses)		Transmettre une radio post-opératoire (après la pose des prothèses)	Transmettre votre facture nominative, détaillée acquittée
MALADIE PARODONTALE (non remboursée par le RO)	Transmettre le devis de votre dentiste accompagné : → d'une <u>radio panoramique</u> pré-opératoire → du bilan parodontal et du diagnostic précis			Transmettre votre facture nominative, détaillée acquittée
ORTHODONTIE ADULTE (non remboursée par le RO)	Transmettre le devis de votre dentiste accompagné: → d'une <u>radio panoramique</u> pré-opératoire et d'une téléradio (radio de profil), à défaut les empreintes optiques → du diagnostic précis et du plan de traitement			Transmettre votre facture nominative, détaillée acquittée
PROTHESES (remboursées ou non par le RO)	Transmettre le devis de votre dentiste Si votre plan de traitement concerne des prothèses fixes sur 5 dents et plus : → joignez une radio panoramique pré-opératoire			Transmettre votre facture nominative, détaillée acquittée
INLAY-ONLAY	Transmettre le devis de votre dentiste		Transmettre la déclaration de conformité	Transmettre votre facture nominative, détaillée acquittée
PROTHESE AMOVIBLE TRANSITOIRE	Transmettre le devis de votre dentiste		Transmettre la déclaration de conformité	Transmettre votre facture nominative, détaillée acquittée

DEVIS POUR LES TRAITEMENTS ET ACTES BUCCO-DENTAIRES FAISANT L'OBJET D'UNE ENTENTE DIRECTE

conformément aux dispositions de la convention nationale des chirurgiens-dentistes (publiée au JO du 25 août 2018)

Ce devis est la propriété du patient ou de son représentant légal. La communication de ce document à un tiers se fait sous sa seule responsabilité. Ce devis est informatif, les montants des honoraires et prises en charge sont définis selon les droits effectifs à la date de réalisation de l'acte. Les soins à tarifs opposables ne sont pas compris dans ce devis.

Identification du chirurgien-dentiste traitant

Docteur Guillaume POUPON

Identifiant du praticien : N°RPPS : 10100304038 - N°ADELI : 254710338

Raison sociale et adresse : Dr Guillaume POUPON 2 avenue de Verdun 25110 BAUME LES DAMES

Date du devis : 09/11/2023

Valable jusqu'au (sous réserve de modification réglementaire) : 08/05/2024

Ce devis contient 2 pages indissociables

Description du traitement proposé : Parodontie, pilier implantaire

Identification du patient

Nom et prénom : LOSS Christian Date de naissance : 29/07/1947

N° de sécurité sociale du patient : 1 47 07 68 066 146 05

A remplir par l'assuré si celui-ci souhaite envoyer ce devis à son organisme complémentaire pour

connaître son éventuel reste à charge selon son contrat :

Nom de l'organisme complémentaire :

N° de contrat ou d'adhérent :

Référence dossier (à renseigner par l'organisme complémentaire) :

Lieu de fabrication du dispositif médical : au sein de l'Union Européenne (France), avec une partie de la réalisation du fabricant sous-traitée : au sein de l'Union Européenne A l'issue du traitement, il vous sera remis une fiche de traçabilité et la déclaration de conformité du dispositif médical (document rempli par le fabricant ou son mandataire et sous sa seule responsabilité)

Légende explicative du devis :

* HN=Hors Nomenclature

*** Les montants remboursés et non remboursés du régime obligatoire sont informatifs, la prise en charge définitive est définie à la date de réalisation des actes

** Matériaux	1	Alliage précieux NF EN ISO 22674 2016	2	Alliage non précieux ISO 22674 2016	3	Céramo-céramique NF EN ISO 9693 2016		
et normes	4	Céramique céramométallique NF EN ISO 6872 2015	5	Polymères de base NF EN ISO 20795:1:2013	6	Dents artificielles NF EN ISO 22112 2017		

Panier ****	Codes	Libellés	Conditions tarifaires	Prise en charge complémentaire	
			soumis à honoraires limites de facturation	sans reste à charge, si le patient bénéficie d'un contrat dit responsable	
			soumis à honoraires limites de facturation	selon le contrat du patient	
	3	Libre	honoraires libres	selon le contrat du patient	
Panier CSS	4	CSS	soumis à honoraires limites de facturation	pour les assurés bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire (CSS)	

Traite	ment pro	posé – Desc	ription précise et détaillée des actes							
N° de traitem ent	N° dent ou localisation	Cotation CCAM,NGAP ou acte HN	Nature de l'acte	Matériaux utilisés (**)	The state of the s	Honoraires limite de facturation	Honoraires dt prix de vente du dispositif médical sur mesure		Montant remboursé Assurance Maladie Obligatoire (***)	
1		LAQK027	Cone beam				90,00	NR	0	90,00
2	31	HBMA006	Ostéoplastie alvéole avec comblement par biomatériau				400,00	NR	0	400,00
3	31	LAPB002	Dégagement et activation d'implant				90,00	NR	0	90,00
4	31	HBLD012	Infrastructure coronaire sur implant				270,00	NR	0	270,00
4	31	HBLD418	Couronne imp	4			600,00	107,50	64,50	535,50
5	31 36 46	HBLD364	Prothèse adjointe temporaire 3 dents	56	1	275,00	275,00	64,50	38,70	236,30
4	31	HBLD610	Couronne implantoportée transitoire	5	3	Aucun	160,00	NR	0	160,00
	TOTAL € (des actes envisagés) 1 885,00 172,00 103,20 1 781,								1 781,80	

Identification du chirurgien-dentiste traitant

Docteur Guillaume POUPON

Identifiant du praticien : N°RPPS : 10100304038 - N°ADELI : 254710338

Date et signature du patient ou du (ou des) responsable(s) légal (légaux)

Le patient ou son représentant légal reconnaît avoir eu la possibilité du choix de son traitement.

Identification du patient

Nom et prénom : LOSS Christian Date de naissance : 29/07/1947

N° de sécurité sociale du patient : 1 47 07 68 066 146 05

Signature du chirurgien-dentiste

Dr POUPON Quillaume

03 81 84 79 96

Notice explicative

Ce devis s'applique à tout traitement, pour lequel un dispositif médical sur mesure est nécessaire (prothèse dentaire essentiellement). Le chirurgien-dentiste vous précise la date du devis et la date de fin de validité de ce devis.

Votre chirurgien-dentiste vous informe des différentes possibilités de traitement qui vous sont offertes et peut vous proposer plusieurs devis le cas échéant.

Si vous désirez transmettre ce devis à votre organisme complémentaire pour connaître votre reste à charge, vous pouvez renseigner le pavé correspondant.

Dans ce devis, le chirurgien-dentiste décrit le traitement qu'il vous propose ainsi que les différents matériaux utilisés. Il vous précise la nature de l'acte conformément à la Classification Commune des Actes médicaux (CCAM) ou pour les actes d'orthodontie, à la Nomenclature Générale des Actes et Prestations (NGAP). Lorsqu'un acte est non remboursable par l'Assurance Maladie Obligatoire, le chirurgien-dentiste indique dans la colonne Base de remboursement de l'Assurance Maladie Obligatoire la mention « NR » (Non remboursable). Par ailleurs, quand l'acte n'est pas décrit à la CCAM ou à la NGAP, le chirurgien-dentiste indique la mention « HN » (Hors nomenclature).

Lorsque le chirurgien-dentiste vous propose un ou des actes avec un reste à charge (après l'intervention de la complémentaire), il doit mentionner dans la partie « information alternative thérapeutique » du devis les actes sans reste à charge (panier 100% santé) ou à défaut avec un reste à charge maîtrisé constituant une alternative thérapeutique chaque fois qu'elle existe et si elle est ou non réalisée par le praticien

Le chirurgien-dentiste doit indiquer le lieu de fabrication du dispositif médical (exemple : couronne), qui peut être :

- au sein de l'Union européenne (UE).
- hors de l'Union européenne.

En cas de sous-traitance de la fabrication du dispositif par le fournisseur, le chirurgien-dentiste en précise le lieu.

Une déclaration de conformité du dispositif médical, garantissant la traçabilité et la sécurité des matériaux utilisés, vous sera remise par votre chirurgien-dentiste en fin de traitement.

Devis 8270-2 Page 2/2



PRAECONIS 6 rue Paul MOREL BP 80283 70006 VESOUL CEDEX FEUILLET PATIENT

ACCORD DE PRISE EN CHARGE DENTAIRE N° 1223008027

Valable du 10/11/2023 au 09/02/2024

M LOSS CHRISTIAN

16 RUE CHATEAU SIMON

25110 BAUME LES DAMES

CONTACT

Ligne Directe: 03.84.75.22.52

Fax: 03.84.75.20.21

E-mail: service.dentaire@praeconis.fr

Madame, Monsieur,

Vesoul, le 10 novembre 2023

En réponse à votre demande, nous vous indiquons ci-dessous nos remboursements en fonction de vos indications concernant le bénéficiaire ci-dessous :

<u>Bénéficiaire</u>: LOSS CHRISTIAN <u>Né(e) le</u>:29/07/1947 <u>N° Dossier</u>: N158711 <u>N° S.S.</u>: 1470768066146 05

<u>Date du devis</u>: 10/11/2023

<u>Code Tiers National</u>: **254710338 Dr Guillaume POUPON 25110 BAUMES LES DAMES**

Cet accord préalable est établi en euros

Libellé Prestation	Frais réels	Dent	Qté	Base Régime Obligatoire	Part Régime Obligatoire	Part Mutuelle	Reste à Charge
Proth fixe céram t.libre 1	600.00	31		107.50	64.50	43.00	492.50
Proth. amo tran RAC0 1	275.00			64.50	38.70	236.30	0.00
TOTAUX	875.00				103.20	279.30	492.50

Notre règlement ne pourra pas excéder le montant des frais réels, et se fait <u>uniquement</u> par virement bancaire ou postal.

Notre prise en charge sera plafonnée aux frais réellement engagés, après déduction du remboursement du régime obligatoire (pour les éléments remboursables uniquement) et des éventuels autres régimes complémentaires intervenant.

Sous réserve de la radiation du contrat, du paiement des cotisations et/ou de tout changement de la règlementation ou de produit et d'une facturation strictement identique au devis.

SERVICE DENTAIRE



PRAECONIS 6 rue Paul MOREL BP 80283 70006 VESOUL CEDEX

FEUILLET PRATICIEN (*)

ACCORD DE PRISE EN CHARGE DENTAIRE N° 1223008027

Valable du 10/11/2023 au 09/02/2024

Dr Guillaume POUPON

2 AV de Verdun

25110 BAUMES LES DAMES

Vesoul, le 10 novembre 2023

CONTACT

Ligne Directe: 03.84.75.22.52

Fax: 03.84.75.20.21

E-mail: service.dentaire@praeconis.fr

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande, nous vous indiquons ci-dessous nos remboursements en fonction de

vos indications concernant le bénéficiaire ci-dessous :

<u>Bénéficiaire</u>: LOSS CHRISTIAN <u>Né(e) le</u>: 29/07/1947 <u>N° Dossier</u>: N158711 <u>N° S.S.</u>: 1470768066146 05

<u>Date du devis</u>: **10/11/2023** <u>Code Tiers National</u>: **254710338**

Cet accord préalable est établi en euros

Libellé Prestation	Frais réels	Dent	Qté	Base Régime Obligatoire	Part Régime Obligatoire	Part Mutuelle	Reste à Charge
Proth fixe céram t.libre 1	600.00	31		107.50	64.50	43.00	492.50
Proth. amo tran RAC0 1	275.00			64.50	38.70	236.30	0.00
TOTAUX	875.00				103.20	279.30	492.50

Notre règlement ne pourra pas excéder le montant des frais réels, et se fait <u>uniquement</u> par virement bancaire ou postal.

Notre prise en charge sera plafonnée aux frais réellement engagés, après déduction du remboursement du régime obligatoire (pour les éléments remboursables uniquement) et des éventuels autres régimes complémentaires intervenant.

Sous réserve de la radiation du contrat, du paiement des cotisations et/ou de tout changement de la règlementation ou de produit et d'une facturation strictement identique au devis.

L'assuré demande la dispense d'avance de frais et le paiement direct au praticien pour la part remboursée par la mutuelle.

Bon pour accord

Date Signature de l'assuré SERVICE DENTAIRE

(*) à retourner, daté, signé, au service dentaire en cas d'accord de tiers payant

Adhérent n° N158711

M. CHRISTIAN LOSS

Email: chloss@free.fr Tel: 06 69 41 89 36 Mutuelle: PRAECONIS

Bénéficiaires

M. CHRISTIAN LOSS (CF)

Né(e) le 29/07/1947

Mme FLORENTINE LOSS (CJ)

Né(e) le 24/09/1950

Contrat(s)

PASTEL 2 H1 N° S2023936002287

Date d'effet: 01/01/2023

Cet échange a été résolu par :

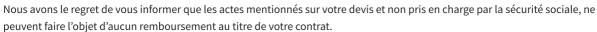
Angélique CASTELLETTI le 10/11/2023 à 09:50

Ce message s'adresse au service dentaire

demande du 09/11/2023

Bonjour Monsieur LOSS

Nous accusons réception de votre devis dentaire.



Veuillez trouver ci-jointe, notre réponse à votre demande de devis dentaire.

Afin de faciliter votre parcours Dentaire et vous apporter un meilleur service, vous trouverez ci-joint, un mandat de transmission par lequel vous nous autorisez à contacter directement votre praticien afin obtenir les pièces ci-dessous, nécessaires au traitement de votre dossier.

Vous pouvez:

- Soit nous retourner ce mandat complété et signé, et notre service Dentaire prendra alors contact avec votre praticien,
- Soit nous transmettre vous-même les pièces ci-dessous (à demander à votre praticien)

Nous vous informons que notre remboursement pour la prothèse transitoire à 275€ (si c'est votre choix) interviendra sous réserve de la réception d'une déclaration de conformité (à demander à votre Praticien, à l'issue du plan de traitement).

Ce document devra comporter les mentions suivantes :

- Le nom du Laboratoire
- Le nom du patient
- La date
- La matière
- La classification
- Le nom du fabricant



- La Norme et le lot
- Le numéro de dent

Vous en souhaitant bonne réception

Cordialement,

Service Dentaire

Contrôle Médical

6 Rue Paul Morel

BP 80283

70006 VESOUL

Gestionnaire Dentaire 001

Cordialement,

Angélique.

pec.pdf

mandat parcours-dentaire praeconis 030423 1680695494.pdf

notice parcours dentaire praeconis.pdf

10/11/2023

écrit par Angélique CASTELLETTI

bonjour, ci-joint un devis dentaire, quel est le remboursement pour ce opération, merci.



devis-dentiste-pouponimg-20231109.pdf

09/11/2023

écrit par CHRISTIAN LOSS

Copyright © MWM v2.2.13

Created with ©Moussaka 3.1 by Laveline